



# FRANCE

## **Cinquième Dialogue de Haut Niveau sur le Financement du Développement**

(New York, 8 décembre 2011)

**Discours prononcé par M. Martin BRIENS,  
Représentant permanent adjoint de la France auprès des Nations Unies**

(vérifier au prononcé)

Monsieur le Vice-président,

Je voudrais en premier lieu remercier le Président de l'Assemblée générale pour l'organisation de ce Dialogue de Haut Niveau sur le Financement du Développement. Cette session, à la fin de l'année 2011, revêt à nos yeux une importance particulière, pour trois raisons essentielles que j'aborderais ici.

**1/ Premier point, dans ce monde interdépendant, marqué par les instabilités macroéconomiques et une volatilité chronique, le développement est un axe majeur de la régulation de la mondialisation et de la coordination des politiques économiques en vue d'accélérer la croissance mondiale.** C'est le message principal qu'a voulu porter le G20 à Cannes. Le développement ne peut plus être considéré comme une politique isolée, avec ses instruments dédiés, mis en œuvre par un club de donateurs restreints. Il est au contraire un élément clé de l'agenda économique international.

Cette année a été marquée par deux autres temps forts concernant la coopération pour le développement : la conférence des Nations unies sur les Pays les moins avancés, en mai dernier à Istanbul. Elle a été l'occasion de décider d'un plan d'action pour la décennie à venir, visant la graduation d'au moins la moitié des PMA.

Le 4<sup>ème</sup> forum sur l'efficacité de l'aide, ensuite, qui s'est tenu à Busan il y a quelques jours, a permis de poser les bases d'un nouveau partenariat pour le développement, élargi à l'ensemble des partenaires (donateurs du Comité de l'Aide au développement de l'OCDE, pays émergents, secteur privé, milieu associatif) et dépassant l'agenda traditionnel de l'efficacité de l'aide, pour s'intéresser à l'efficacité du développement.

Au total, c'est le clivage traditionnel Nord/Sud qui est aujourd'hui dépassé : dans une économie mondialisée, les trajectoires de développement se différencient, de nouvelles puissances économiques émergent et les pays en développement présentent des situations hétérogènes. Par ailleurs, des défis globaux apparaissent, qui appellent des réponses coordonnées. Enfin, clairement, les Pays en développement s'affirment comme les nouveaux pôles de croissance. Il nous faut donc innover, au-delà des frontières et des instruments traditionnels de l'aide.

**2/ Deuxième point, la France demeure attachée à l'esprit de Monterrey et de Doha et à sa vision intégrée du financement du développement, à condition de prendre la mesure des évolutions qui ont changé le monde durant les 10 dernières années, pour dessiner de nouvelles frontières de l'aide.**

La France promeut un développement inclusif, dont la mobilisation des ressources domestiques nationales reste le levier essentiel. La transparence des systèmes fiscaux et le renforcement des capacités nationales de collecte des taxes sont ici déterminants. De ce point de vue, la lutte contre les juridictions non coopératives est un élément essentiel.

L'aide publique au développement est un catalyseur indispensable, en particulier dans les pays les moins avancés, et l'objectif agréé de 0,7% de PIB demeure incontournable. Comme vous le savez, malgré la crise, l'APD française a atteint un niveau historique en 2010, en s'élevant à 0,5% du Produit intérieur brut (ce qui représente près de 13 milliards de dollars, et 10% de l'APD mondiale) et sur cette somme, 18% va aux Pays les moins avancés soit près de 1.5Md\$.

Mais ce n'est pas suffisant. Les pays en développement ont besoin de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles pour enclencher leur développement : celles émanant du secteur privé, de leurs échanges commerciaux, des transferts de fonds de migrants. C'est la raison pour laquelle le G20 a soutenu la croissance économique des pays en développement : en identifiant le manque d'infrastructures comme principal goulot d'étranglement en Afrique, en luttant contre la volatilité des prix alimentaires, en replaçant la recherche et l'innovation agricole au cœur des préoccupations, en

appelant à la mise en place de socles de protection sociale, au respect de standards favorisant les investissements dans les pays en développement créateurs de valeur ajoutée et d'emplois locaux, à l'accès des plus vulnérables à la finance et à l'emploi.

Un exemple: les transferts de migrants constituent pour nombre de pays en développement une part importante de leurs revenus. Sur ce sujet, les pays du G20 se sont engagés à contribuer à la réduction, d'ici 2014, du coût global moyen des transferts d'argent des migrants. Ceux-ci passeront de 9% environ aujourd'hui à 5%, permettant de rediriger chaque année plus de 15 milliards US\$ vers les familles restées au pays.

Dans ce contexte, les financements innovants doivent venir en complément des ressources existantes. Plus de 24 pays les utilisent déjà en complément de leur aide, pour disposer de financements pérennes et stables en mettant à contribution les activités ayant le plus profité de la mondialisation. Près de 6 milliards de dollars ont déjà été levés grâce aux financements innovants depuis 2006, pourquoi ne pas étendre ces bonnes pratiques ? C'est là une des clés immédiatement disponibles pour concrétiser le « changement d'échelle » qu'appellent de leurs vœux les Nations Unies. Vous savez que la France plaide, avec le Secrétaire général des Nations unies et plusieurs autres partenaires, pour le mécanisme le plus prometteur en volume et en impact : une micro-taxe sur les transactions financières internationales que tous les experts considèrent faisable techniquement. Au-delà des pays qui se sont prononcés en faveur d'une taxe sur les transactions financières pour le Développement à Cannes, une coalition de partenaires a vu le jour, notamment sous l'égide du Groupe pilote, pour que cette ambition ne reste pas lettre morte. Croyez bien que nous sommes déterminés à avancer en ce sens. Les pays en développement doivent faire entendre leur voix sur cette question.

**3/ Enfin, dernier point, dans le contexte actuel de crise, nous devons toutefois rendre notre aide plus efficace.**

C'est tout le sens des initiatives de l'OCDE sur l'efficacité de l'aide. La France se réjouit de l'accord atteint à Busan pour renforcer les engagements pris à Accra et Paris et pour mettre en place un « nouveau partenariat global et inclusif pour le développement ». Elle continuera de s'engager pour une aide moins fragmentée, plus transparente, avec en filigrane une gestion axée sur les impacts de l'aide sur le développement et la nécessité d'intervenir de façon différenciée selon les partenaires.

La réforme des activités opérationnelles de développement des Nations Unies à travers l'initiative *Delivering as One* participe également de cette volonté de rationalisation du déploiement de l'aide au cœur du système UN, et nous devons nous en féliciter.

\* \* \*

Monsieur le Vice-président,

Le temps où le développement et son financement était un domaine réservé aux puissances du G7 est révolu. Nous sommes à présent dans le temps des responsabilités partagées. Le G20 l'a affirmé en rappelant qu'il s'agit d'une « préoccupation et d'un devoir pour tous les pays du G20 ».

Je conclurai en insistant sur le rôle essentiel des Nations Unies pour un dialogue renouvelé sur les objectifs et les moyens du développement. Ce n'est qu'avec le concours de l'ensemble des Etats que nous pourrons répondre aux défis actuels du développement : atteindre les OMD, financer un développement durable, trouver les moyens de lutter contre le changement climatique. La Conférence de Rio +20 en 2012 et la revue des OMD en 2013 seront déterminantes. Nous plaçons pour qu'elles innovent, y compris dans la déclaration finale, et en lien avec toutes les enceintes concernées par les enjeux de développement./.